

 <p>Logo of the City of Vernon, featuring a shield with three green trees and a blue top section with three gold fleur-de-lis. Below the shield, it reads 'Ville de Vernon EN NORMANDIE'.</p>	<p><b>ÉTABLISSEMENT</b></p> <p><b>Ville de Vernon (27)</b> Hôtel de Ville Place Barette BP 903 27200 Vernon</p>	<p><b>AVIS DE MARCHÉ</b></p> <p><b>FOURNITURES</b></p> <p><b>DIRECTIVE 2014/24/UE</b></p>
--	---	---

## Section I : Pouvoir adjudicateur

### I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Vernon (27), Contact : SERVICE COMMANDE PUBLIQUE, Hôtel de Ville Place Barette BP 903, 27200 Vernon, FRANCE. Tél. : +33 800027200. Courriel : marchespublics@vernon27.fr. Code NUTS : FRD21.

#### Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.vernon27.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

MAIRIE DE GASNY, Numéro national d'identification : 21270236100017, , 42 rue de Paris , 27620 GASNY, FRANCE. Courriel : [mairie@gasny.fr](mailto:mairie@gasny.fr). Code NUTS : FRD21. Adresse internet : <http://www.gasny.fr>.

### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

#### Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

MAIRIE DE VERNON 12 rue de la Mare à Jouy , Contact : SERVICE COMMANDE PUBLIQUE, 27120 DOUAINS, FRANCE. Courriel : [marchespublics@vernon27.fr](mailto:marchespublics@vernon27.fr). Code NUTS : FRD21. Adresse internet : <http://www.marches-securises.fr>.

#### Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s).

### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

## Section II : Objet

### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

**II.1.1) Intitulé :** M2023/011P2 Groupement pour acquisition et/ou extension de dispositifs de vidéoprotection pour des communes de SNA - Relance du lot 1 Partie vidéo

#### II.1.2) Code CPV principal

32323500

#### II.1.3) Type de marché

Fournitures

#### II.1.4) Description succincte

Relance du lot 1 de la procédure initiale, le lot ayant été déclaré sans suite - Groupement pour acquisition et/ou extension de dispositifs de vidéoprotection urbaine pour des communes du territoire de Seine Normandie Agglomération Cette consultation est lancée dans le cadre d'un groupement de commandes entre les communes de Vernon, Bois Jérôme Saint Ouen, Chaignes, Gasny, Guiseniers, Heubécourt-Haricourt, Houlbec-Cocherel, La Boissière, Mézières en Vexin, Notre-Dame de l'Isle, Port Mort, Saint-Marcel et de Vexin sur Epte. La commune de Vernon est chargée pour le compte de l'ensemble des membres du groupement de la mise en concurrence, de signer et notifier le marché correspondant ; chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne s'assurant ensuite de sa bonne exécution.

#### II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 4032000 euros.

#### II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

### II.2) DESCRIPTION

#### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

32323500 , 45314320 , 51314000 , 50610000

#### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRD21

#### II.2.4) Description des prestations

Relance du lot 1 Acquisition et/ou extension du système de vidéo protection urbaine Partie vidéo

#### II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

##### Qualité

Valeur Technique : 50%

Maintenance : 10%

#### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 4032000 euros

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :** L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du contrat.

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

#### II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

##### Description de ces options :

Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

### **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

#### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

###### Liste et description succincte des conditions :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

##### III.1.2) Capacité économique et financière

###### Liste et description succincte des critères de sélection :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

##### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

###### Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des années

- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

###### Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :

Lot 1 : Qualifelec courants faibles CFMGTI indice 3 (domaine AV RT SU et mention FO MA) ou équivalent

##### III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

#### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

##### III.2.1) Informations relatives à la profession

##### III.2.2) Conditions particulières d'exécution

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du contrat.

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

## Section IV : Procédure

### IV.1) DESCRIPTION

#### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

#### IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

#### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

#### IV.1.5) Information sur la négociation

#### IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

#### IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

#### IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

#### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Vendredi 26 janvier 2024 - 16:00

#### IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

#### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

#### IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

#### IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : vendredi 26 janvier 2024 - 16:00

## Section VI : Renseignements complémentaires

### VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

### VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Cette consultation est conséquente à la déclaration sans suite du lot 1 de la procédure initiale (P1)

- Les sous-critères et les conditions de réponse sous forme dématérialisée et de signature du contrat sont indiqués au Règlement de la Consultation

- La visite obligatoire pour le périmètre de la ville de Vernon se tiendra dans les conditions suivantes :

Cette visite aura lieu le 9 janvier à 9h30.

L'interlocuteur qui sera à contacter est Monsieur Hervé CHAUVIN, Responsable de la Police Municipale de Vernon au 02.32.64.10.00 ou par mail : hchauvin@vernon27.fr ;

Les demandes doivent arriver au minimum 48 heures avant la date prévue de passage sur site.

Les candidats devront faire signer lors de leur visite l'attestation jointe au dossier de consultation entreprise (DCE).

L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Concernant la maintenance, celle-ci sera assurée par le titulaire pendant une durée de 1 an à l'issue de la période de garantie (qui prendra quant à elle effet à compter de la date d'admission des prestations). La maintenance pourra être reconduite tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an.

Le candidat individuel ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Tous les documents sont disponibles sur la plateforme marchés-sécurisés.

#### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert , 76000 Rouen FRANCE. Tél. +33 235583500. E-mail : greffe.ta-rouen@juradm.fr. Fax +33 235583503. Adresse internet : <https://www.rouen.tribunal-administratif.fr>.

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

Tribunal Administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert , 76000 Rouen FRANCE. Tél. +33 235583500. E-mail : greffe.ta-rouen@juradm.fr. Fax +33 235583503. Adresse internet : <https://www.rouen.tribunal-administratif.fr>.

##### **VI.4.3) Introduction des recours**

Les voies de recours sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

##### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

#### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

29 novembre 2023